

Transfertleasing.fr, la plateforme qui permet le transfert et/ou la reprise d'un contrat de leasing automobile

Que l'on soit professionnel ou particulier, quand on souhaite acquérir un véhicule neuf, on pense de plus en plus au leasing, c'est-à-dire à la possibilité de louer un véhicule sur plusieurs mois sans avoir à acquitter le paiement de sa valeur totale. Avec plus de 700 000* véhicules neufs vendus sous contrat de leasing en 2017 et une augmentation de plus de 20% sur les 5 dernières années, ce marché est en plein développement. Bien qu'il suscite un véritable engouement auprès des automobilistes, qu'ils soient particuliers ou professionnels, certains hésitent encore à passer le cap, considérant les contrats trop rigides, trop longs et impossibles à dénoncer en cas d'imprévis. **Une seule solution : transférer un leasing, c'est-à-dire céder un contrat à un nouveau locataire.**

Transfertleasing.fr est la plateforme leader en France qui permet de transférer un leasing consenti à un premier automobiliste locataire vers un second qui reprendra l'usage de la voiture pour la durée restante du contrat.

« Nous mettons ainsi en relations des automobilistes (particuliers et/ou professionnels) ayant souscrit un leasing pour l'achat d'un véhicule (VL ou VUL) et souhaitant y mettre fin en cours de contrat, avec ceux qui sont à la recherche d'une voiture d'occasion en première main, récente et entretenue » explique Eric Roseau, Directeur Général de Transfert Leasing.

Solution de flexibilité aux contrats de leasing, transfertleasing.fr apporte une alternative aux automobilistes pour échapper aux pénalités financières qui sont dues en cas de restitution anticipée du véhicule avant la fin du contrat de leasing :

- L'automobiliste qui a initialement contracté le leasing, est libéré de son contrat. Il peut ainsi changer de véhicule sans rester bloqué dans un leasing qui ne correspond plus à ses besoins.
- L'automobiliste qui reprend le leasing en cours, est également avantageé, puisqu'il peut rouler dans une voiture récente (moins de 3 ans) et entretenue, pour une durée de location plus courte et avec des avantages financiers importants (moins de loyers à payer, pas d'apport initial...)



Comment céder un leasing avec transfertleasing.fr ?

↳ L'automobiliste qui souhaite céder son contrat de leasing crée un compte sur transfertleasing.fr. Il remplit ensuite le formulaire avec toutes les informations concernant le véhicule et le contrat de leasing, puis il mandate transfertleasing.fr pour la vérification de son annonce, sa mise en ligne sur le site et les démarches administratives.



Comment reprendre un leasing avec transfertleasing.fr ?

↳ Toutes les annonces de reprise sont en ligne et peuvent être consultées à tous moments sur www.transfertleasing.fr. L'internaute peut en sélectionnant différents critères (modèle, marque, montant du loyer, durée et km à parcourir restants, type de contrat, montant du loyer maximum) trier les véhicules qui l'intéressent puis envoyer son dossier d'étude de solvabilité à l'organisme de financement pour approbation de la reprise du leasing. Aucune opération ne peut être conclue sans cette



validation préalable. Une fois approuvé, le transfert peut être finalisé : prise de rendez-vous entre les automobilistes (le cédant et le repreneur), inspection visuelle du véhicule, essai routier, signature des avenants, du PV de livraison ainsi que la remise des clés et des documents de bords.

« L'automobiliste qui reprend le leasing peut se rétracter et arrêter le processus de reprise, à tous moments, jusqu'à la signature définitive des avenants, si le véhicule présenté n'est pas conforme ou ne correspond pas à ses attentes » précise Eric Roseau.



Deux formules de souscriptions possibles :

- ↳ **La formule 100% accompagné** : dans ce cas, transfertleasing.fr prend en charge toutes les démarches administratives et commerciales. Pour un abonnement de 24 €TTC/mois et une rétribution additionnelle sous forme d'honoraires (après validation du transfert) d'un montant correspondant environ à une mensualité du contrat souscrit, transfertleasing.fr s'occupe de :
 - La diffusion de l'annonce en mode premium, auprès des 20 000 contacts enregistrés sur la plateforme transfertleasing.fr
 - La gestion des appels et des e-mails des candidats à la reprise du contrat
 - La vérification du dossier financier et de la solvabilité des repreneurs
 - L'envoi et la gestion du dossier de reprise auprès des organismes de financement
 - Le suivi du dossier jusqu'au transfert de la voiture
- ↳ **La formule traditionnelle** : dans ce cas, transfertleasing.fr joue le rôle d'une plateforme d'annonce classique et n'inclut pas de service de mise en relation avec les repreneurs intéressés. Pour un prix unique de 60 € TTC, l'automobiliste qui souhaite céder son contrat de leasing conçoit son annonce qui sera mise en ligne pendant 90 jours. Il est ensuite contacté directement par les éventuels repreneurs et doit monter le dossier de transfert, puis faire la liaison avec l'organisme de financement.

« transfertleasing.fr répond donc aux besoins d'un marché en pleine croissance. Au cours des 3 dernières années, nous avons déjà pu satisfaire la demande de près de 1000 clients automobilistes et avec le développement des ventes de véhicules neufs en leasing, on estime que 1 personne sur 20 qui souscrit un contrat de leasing aujourd'hui est susceptible d'avoir recours à nos services. Ces perspectives nous permettront de continuer à doubler notre chiffre d'affaires tous les ans et d'envisager, dès aujourd'hui, un déploiement sur l'Europe » conclut Eric Roseau.

**source Dataneo*

Contact presse

CAPmedias / Anne COPEY

01 83 62 55 49 / 06 80 48 57 04

anne.copey@capmedias.fr